



Échos du CSE TRT-France

Session Ordinaire du 22-23 septembre 2022

Cfdt:

THALES R&T

Palaiseau, le 20 octobre 2022

Point financier à fin août

Ces informations financières ne sont pas communiquées pour la version électronique. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir la version complète.

Commentaires CFDT

Le Book to Bill est stable, combiné à un fort départ du personnel, cela revient à une belle augmentation de votre stock de travail. Si vous avez des stock options, elles croîtront de même, vu l'avance du ROC à 2M€. Ce n'est pas prévu à votre contrat?

Rapport d'activité du service social 2021

Trois assistantes sociales se sont succédé en 2021. Des passations ont été faites pour permettre le suivi des salarié-e-s.

Le service social a accompagné cette année 33 salarié-e-s (versus 47 en 2020) sur le site, en ligne ou à domicile, générant 174 actions. Les actions ont eu lieu pour des aides logement, des aides financières, du soutien.

Prise en compte des handicaps

Pas très sérieux pour une entreprise labellisée «handi-accueillante» : la Direction de TRT en est encore aux devis pour l'adaptation de salles de réunion (IC) à certains handicap. Thales dispose pourtant de tous les accords, budget et forces vives nécessaires avec TMI (Thales Mission Insertion).

Un devis, puis un autre puis des tergiversations pendant 3 ans... tout ça pour un fournisseur déjà référencé Thales ! Bref, en 2022, nous en sommes à la présentation des actions et du planning. Et oui, dans le cas du handicap, l'inaction épuise... En septembre, enfin un sursaut d'action avec une signature de devis en cours, concomitant avec l'intérêt nouveau d'un inspecteur CSE du travail en CSSCT. Doit-on y voir un lien de cause à effet?

Le coin des RPs

Voici, les points importants de la réunion des Représentants de Proximité de septembre.

Le calcul de l'ancienneté : 5 dossiers de reprises d'ancienneté sont prévus. Ces dossiers prennent leur temps mais 2 sont en cours d'analyse finale avec une prévision d'ancienneté modifiée avec la paye du mois de septembre. Pour les nouveaux embauchés, le calcul devrait être correct, ce qui fera gagner un temps certain.

Scribe : Vous avez besoin d'un compte SCRIBE, l'outil juridique de

Aspects Sociaux à fin août

Effectifs : 278 (-3 par rapport à fin juin).

Entrées et Sorties : 3 entrées : 3 embauches I/C H.

6 sorties : 2 I/C en retraite en juillet H, 1 Adm retraite au 3-5 F, 2 I/C CDD Gr-TM H, et 1 Adm CDD F.

Détachés : pas de changement.

Apprentis : - 1 F.

Postes ouverts : 2 nouveaux CIFRE au GrSTI (Intégrité logicielle et CHP Embarqué), 1 I/C GrSTI (optimisation Boite noire et IA).

Postes pourvus : 7 : 1 I/C pos. I GrSTI, 2 I/C pos. II, 1 I/C KTD pos. 3B, 3 CIFRE Gr-TM et GRP.

Commentaires CFDT

Et encore - 3 malgré 3 entrées. La RH semble se battre contre de moulins à vent... ils seraient peut-être temps d'arrêter les pales et d'arrêter les courants d'air dans les couloirs de TRT qui font s'envoler les salarié-e-s.

De plus, on constate la réalisation de prévision de longue date et une situation récurrente, le départ des administratives, dont la population est en déclin et n'est pas remplacée. La Direction qualifie nos prises de position de cris d'orfraie mais nous constatons avec dépit que nous avons raison depuis de longues années. La situation est ici critique!

Rapport d'activité du Service médical

Le rapport annuel du Médecin du Travail pour 2021 a été présenté à la CSSCT puis en CSE. Le rapport est plus fourni que les précédentes années avec toujours une action importante sur les cas COVID. Cela entraîne un décalage des visites VIP et des salarié-e-s en Surveillance Médicale Renforcée. Dès fin 2022, le rythme des visites de suivi devra être plus régulier et atténuer le retard accumulé (examens périodiques et non périodiques). Nous découvrons à l'occasion de la présentation du rapport d'activité du Service médical que l'outil KITRI mis en place en 2018 n'a pas été rempli par le précédent médecin. De même les informations mises dans le rapport d'activité 2021 ne sont que des chiffres partiels car tout n'est pas extractible de KITRI quand renseigné.

Face à la CSSCT, la médecin a fait part de son souhait d'augmenter son temps de présence sur le site avec accord de son chef.

Depuis de longues années, nous demandons une augmentation du temps de médecin. Il est dommage de voir que la médecine n'a pas le temps de s'occuper du transfert d'information et que cette nouvelle année de suivi du COVID pour éviter les clusters sur le site bloque le temps imparti pour les visites régulières. Les élu-e-s ont soulevé les risques à faire tourner le service médical par de l'interim. La Direction ne semble pas choquée, puisque c'est une intérimaire « permanente » qui a prévu de rester un certain temps avec nous. Ce concept est intéressant...



Vos élu-e-s CSE : Giuseppe Bellomonte, Paul Brelet,

Christine Denis, David Faure, Gaëlle Lortal, Sébastien Madelénat, Sophie Thomas, Dominique Carisetti, Olivier Gilles, Jean-Pierre Le Goëc, Patrick Resneau et Clément Souyri. Toute l'actualité Cfdt de TRT-Fr sur : <https://www.cfdt-thales.com/hors-division/thales-sa.html>

Le coin des RPs (suite)

Thales pour la génération automatique de contrats ? Cette création de compte se fait auprès de la Direction Juridique.

AMEX : La communication faite par AMEX n'est pas du « fishing ». Le collaborateur doit voir directement avec AMEX pour renseigner ses informations personnelles.

4YOU : La direction doit sonder les Managers car elle n'a pas eu connaissance de problèmes liés à un dysfonctionnement de l'outil 4YOU concernant les délégations de validation des congés & télétravail.

ULearn : Plusieurs salariés rencontrent des problèmes avec l'outil car des formations validées se retrouvent annulées au dernier moment.

GITLAB : Thales Digital: Les salarié-e-s ne savent pas quoi utiliser en attendant qu'une version GitLAB TRT soit accessible pour les personnes extérieures à TRT.

Participation à la journée de prévention du risque routier :

Cette formation a été envoyée aux salarié-e-s à titre informatif et le temps passé sur cette formation ne fait partie du temps de travail du salarié.

SPAMS persistants : La procédure devrait être communiquée aux salarié-e-s.

Bilan des 6 ans dans Workday : Il n'est pas possible de récupérer l'historique une fois la saisie effectuée.

Mise à jour des serre-files : La liste des serre-files devrait être enfin mise à jour. Non seulement c'est une information cruciale pour notre sécurité mais en plus légale.

Parking Vélo : Des places supplémentaires dans le parking en septembre.

Si vous avez des questions à remonter, contactez nos RPs !

Commission handicap

La Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) 2021 a été présentée la dernière Commission handicap. Cette année il y a encore eu 2 départs en retraite d'où un chiffre en forte baisse non compensé par l'embauche 2021 et l'embauche 2022 (dont 1 mobilité groupe). 1 aménagement de poste a été constaté en 2021 (Remboursement frais de taxi pour venir sur site).

Les élu-e-s CFDT rappellent que l'obligation d'emploi de 6% telle que définie par la loi n'est pas un plafond à atteindre -non atteint d'ailleurs-. C'est un palier pour nos objectifs de diversité et de lutte contre l'exclusion !

La présentation du plan d'action 2022 sur le handicap nous informe de la remise en place des Duodays (novembre) sur le thème des troubles DYS et leur impact sur l'apprentissage. À cette occasion, les invités seront des boxeurs de handiboxe. Cet événement rassemble des salarié-e-s TRT motivés mais peu de candidats en situation de handicap. C'est 1 jour, et ce format semble insuffisant pour sensibiliser. De plus, on note que la Direction a du mal à s'attacher à une thématique d'une façon cohérente. La Direction nous rappelle que 80 % des handicaps sont non visibles et que c'est pour cela qu'il est important de sensibiliser les managers et les collaborateurs afin de faciliter la déclaration en RQTH du personnel qui le cache, mais ne communique que sur des situations de handicap visibles

plus spectaculaires.

Thales était présent au Forum spécifique handicap mai 2022 mais pas TRT. Des candidats se sont positionnés sur des offres TRT mais n'avaient pas le profil en adéquation. Une belle occasion manquée peut-être.

Une sensibilisation des managers a été faite via la présentation de la DOETH 2021 et du e-learning sur le handicap. Celle-ci est cruciale et leur formation est nécessaire car ce sont eux qui sont aux manettes et qui reçoivent les CVs et les candidats au même titre que les RHs.

N'oubliez pas que dans 4You, les accords doivent être mis en place. À cet effet, en tant qu'accompagnants de personnes en situation de handicap (conjoint/ enfant), vous pouvez demander 4 jours avec possibilité de poser par ½ journée sur justificatif. De même, les congés spécifiques de l'accord pour enfant (à charge) malade ou handicapé sont disponibles, 5 jours + 5 jours si reconnu à plus de 80 % et enfin les dons de CET doivent être gérés et vous permettre de demander des jours en plus donnés par vos collègues pour gérer certaines situations! La possibilité d'avoir 5 jours dans le cadre d'une association en faveur des personnes handicapées est aussi possible.

Si vous avez des remarques, des blocages, des propositions sur le handicap, contactez-nous !

CSSCT

Le suivi du groupe de travail rapportant à la CSSCT sur les inaptitudes et le turn-over important dans certains services est mis en place. Un planning des réunions a été mis en place ainsi qu'une présentation à l'inspecteur du travail des conditions de création de ce groupe. L'inspecteur du travail a montré son intérêt pour suivre l'évolution des analyses.

De nombreux travaux et projets de travaux sont en cours et suivis par la CSSCT, comme les réaménagements de la AO-51, du local technique voisin et des impacts sur le reste du site ou encore les réaménagements des laboratoires I-B1-20, I-B1-40 et I-B1-70. Quelques cafouillages sont à noter sur ces travaux comme DSIS qui n'est pas au courant de certaines de ces actions pourtant soutenues par BOVIS pour aider au déménagement de certains équipements.

La présentation du Rapport Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail 2021 a été présenté et doit être analysé par les élu-e-s pour émettre des recommandations en vue d'un avis du CSE (octobre). Le nombre d'accidents de trajet en 2019 ayant entraîné un arrêt de travail était de 2, en 2020, de 3 et en 2021 de 2. Les chiffres sont à détailler et à communiquer.

La CSSCT donne un avis sur le programme de prévention 2022, mais celui-ci est non conforme à la loi ANI de mars 2022. L'inspecteur du travail demande un programme plus fourni quant à la réalisation des différentes actions, ainsi que la présentation des budgets et ses indicateurs de suivi. La solution de SoftPhonie Jabber (UCC Voice Services) a été présentée et les réponses à liste de vos questions est toujours en cours.

La prochaine CSSCT délivrera ses avis en octobre. Une première liste de réponse Softphonie vient d'être transmise aux élu-e-s.



Vos élu-e-s CSE : Giuseppe Bellomonte, Paul Brelet,

Christine Denis, David Faure, Gaëlle Lortal, Sébastien Madelénat, Sophie Thomas, Dominique Carisetti, Olivier Gilles, Jean-Pierre Le Goëc, Patrick Resneau et Clément Souyri.

Toute l'actualité Cfdt de TRT-Fr sur: <https://www.cfdt-thales.com/hors-division/thales-sa.html>